

DEC182489DR08

Décision portant nomination de Mme Marie-Véronique DEMATTEI aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'ERL7001 intitulée « Niche Leucémique et métabolisme redOx » - LNOx.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171289DGDS du 21 décembre 2017, portant création de l'Equipe de Recherche Labellisée n°7001 « Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire » - GICC et nommant M. Gilles THIBAUT en qualité de Directeur ;

Vu la décision n° DEC182115INSB du 23 août 2018 modifiant l'intitulé de l'équipe de recherche labellisée n°7001 comme suit : les termes « Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire (GICC) » sont remplacés par les termes « Niche Leucémique et métabolisme redOx » (LNOx) ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 07 juin 2012 ;

Considérant que Mme Marie-Véronique DEMATTEI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université François Rabelais, du 28 juin au 7 juillet 2006 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Véronique DEMATTEI, Ingénieure de Recherche, est nommée aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'ERL7001 intitulée « Niche Leucémique et métabolisme redOx » - LNOx, à compter du 23 août 2018.

Mme Marie-Véronique DEMATTEI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Véronique DEMATTEI, est placée sous l'autorité du Directeur d'Unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Tours, le 25 septembre 2018

Le Directeur d'Unité
Gilles THIBAUT

Visa du Président de l'Université de Tours
M. Philippe VENDRIX

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS
Mme Marion BLIN